



# L'ÉQUIPE SPORTIVE RÉGIONALE CHAMPAGNE-ARDENNE ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Faisant partie de l'une des missions en matière sportive du Comité Régional de Canoë-kayak de Champagne-Ardenne (statuts/missions sportives), l'équipe sportive régionale a pour but de regrouper les sportifs régionaux prometteurs de niveau interrégional et national autour d'un collectif qui puisse représenter le Comité Régional de Canoë-kayak au cours des différentes compétitions et défendre les couleurs de la région Champagne-Ardenne tout au long de la saison sportive.

Cette équipe est composée chaque année d'un nombre variable d'athlètes déterminé en fonction du niveau de pratique dans les disciplines du slalom, de la course en ligne, de la descente. Organiser autour de stages sportifs proposés aux athlètes tout au long de la saison sportive, le Comité Régional de Canoë-kayak répond, par la constitution de ce collectif à plusieurs objectifs en matière sportive et de formation.

## **1. LES OBJECTIFS**

- Détecter les meilleurs sportifs régionaux,
- Former un collectif régional dans les disciplines de la course en ligne, du slalom, de la descente sur lequel le Comité Régional souhaite mettre des moyens particuliers : humains et financiers,
- Convoquer des athlètes identifiés sur des actions organisées par le Comité Régional de Champagne-Ardenne et les commissions sportives, au cours de la saison sportive,
- Informer et former des athlètes :
  - Aux méthodes d'entraînement dans les disciplines de la course en ligne, du slalom et de la descente (Préparation physique, renforcement du baguage technique en canoë-kayak, diffusion d'informations en matière sportive et formation aux méthodes d'entraînement, etc...)
  - sur le fonctionnement de la Filière de Haut Niveau et ses modes de sélection permettant d'accéder à la liste des sportifs Espoirs du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et aux pôles sportifs (Pôle Espoir).
  - Apporter des connaissances aux sportifs sur leur pratique et leur environnement par des actions d'informations et de prévention réalisées en partenariat avec les services de la Jeunesse et des Sports : protection de la santé du sportif et la lutte anti-dopage, l'alimentation et l'hydratation du sportif, la prévention des risques de blessures...

## **2. L'ORGANISATION**

Chaque début de saison, un programme d'actions est élaboré. Il porte sur :

- des actions reconnues et ciblées,
- définies dès le début de saison et le mois de septembre,

### **La commission d'admission régionale :**

Chaque année, suite au déroulement du stage de rentrée de la Toussaint, les présidents des commissions sportives régionales, les membres de l'Équipe Technique Régionale, les entraîneurs des clubs identifiés comme personnes ressources et le Conseiller Technique Sportif Régional se regroupent.

A la suite de cette réunion, ils arrêtent la composition de l'équipe régionale par disciplines pour l'année sportive à venir.

La liste de l'équipe sportive régionale est ensuite proposée au Comité Régional pour validation par les membres du Comité Directeur pour une année.



## L'ORGANISATION DES STAGES SPORTIFS ET L'ENTREE EN STAGE

Les stages sportifs régionaux s'organisent en 3 temps clairement identifiés :

### **a. Une action d'entraînement et de détection ouverte à tous les sportifs**

régionaux (licenciés en Champagne-Ardenne) de niveau interrégional minimum lors d'un stage des vacances de la Toussaint, sur invitation du Comité Régional aux Clubs de Champagne-Ardenne.

Ce stage de rentrée est tourné vers un travail de préparation physique général qui est à privilégier pendant la période hivernale. L'organisation de tests physiques est réalisée. Ils permettront d'évaluer les qualités physiques et techniques des athlètes. En complément, une « fiche athlète » permettra d'évaluer les différents projets sportifs des participants pour la saison à venir, leurs objectifs à court et moyens terme ainsi que leur projet scolaire futur.

A l'issue de ce stage, une liste d'athlètes régionaux est établie. Suite à la réunion de la commission d'admission régionale et après validation de la part du Comité Régional, cette liste constitue l'équipe régionale de la saison à venir.

Ce stage comportera :

- un temps d'information des athlètes sur l'organisation et le fonctionnement de la Filière de Haut Niveau en Canoë-Kayak, la constitution du collectif Espoir et les tests d'admission en liste Espoir pour le 15 – 18 ans.
- une information sur la prévention de la santé du sportif et la lutte anti-dopage, la diététique du sportif ou tout autre sujet en rapport avec le sportif,
- des retours sur le baguage technique et physique de l'athlète tout au long du stage,
- Une information sur le suivi médical obligatoire des athlètes figurant en liste Ministérielle.

### **b. Des actions d'entraînement et de perfectionnement pendant les vacances de février et d'avril**

dans chaque disciplines respectives sur différents sites de pratique régionaux et nationaux proposés aux sportifs constituant l'équipe régionale, identifiés lors du stage de rentrée des vacances de la Toussaint.

La participation à ces stages s'effectue par l'envoi d'une **convocation de stage** réalisée par la Commission sportive de la discipline directement aux athlètes concernés.

Une copie de la convocation de(s) l'athlète(s) est transmise aux présidents des clubs concernés.

Ces actions viseront à :

- renforcer le baguage technique et physique des athlètes en vu des compétitions de la saison en cours
- Connaître et s'entraîner sur les différents plans d'eau et rivières, lieux de compétitions en France
- Accompagner et suivre le projet sportif de chacun des athlètes tout au long de la saison sportive
- Assurer une formation continue des athlètes sur les méthodes d'entraînement en canoë-kayak et dans sa spécialité : course en ligne, slalom, descente (Préparation physique, technique et tactique, renforcement du baguage technique en canoë-kayak, formation aux méthodes d'entraînement et de récupération, etc...)



### **3. LE PUBLIC ET L'INFORMATION DES STAGIAIRES**

#### **Le public concerné :**

L'objectif de l'équipe sportive régionale étant la formation des sportifs régionaux futurs sportifs de haut niveau ou futurs cadres, l'équipe sportive régionale s'adresse en priorité aux jeunes catégories.

- Cadet
  - Junior
  - Senior 1, 2 et 3<sup>ème</sup> année incluse
- } en priorité
- Minimes 2<sup>ème</sup> année. Invitation possible sur certaines actions en fonction du niveau de pratique du jeune, sur décision des Présidents de commissions, de l'Equipe Technique Régionale et du CTR

#### **Convocation et participation de stage**

Les athlètes seront convoqués par courrier suffisamment tôt par le Comité Régional afin qu'ils puissent retourner leur coupon-réponse de participation ou non à l'action proposée auprès du Comité Régional dans le délai maximum fixé.

Hors délai de réponse, les athlètes convoqués ne pourront plus participer à l'action prévue.

Ce fonctionnement permettra de garantir une organisation de qualité pour chacune des actions programmées par le CRCACK (Réservation de l'hébergement, de la restauration, engagement d'arrhes permettant la confirmation des prestations).

#### **NB :**

**Toute participation devra être confirmée par l'athlète** par retour d'un coupon-réponse d'inscription auprès du Comité Régional.

**Toute non participation d'un athlète à une action doit être justifiée.** Sans motif ou raison valable, le Comité Régional et la commission sportive régionale de la discipline concernée se réserve le droit de ne plus convoquer l'athlète sur les actions à venir.

Par ailleurs, le Comité Régional et l'Equipe Technique Régionale se réserve le droit de remplacer un athlète ne participant pas à l'action prévue par tout autre personne qui serait motivée, figurant sur la liste complémentaire des athlètes identifiés lors du stage de rentrée des vacances de Toussaint.